

Un bulletin particulier à plus d'un titre

François Moussavou (*)

Tout d'abord, il s'agit du dernier *bulletin de l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public* sous sa forme actuelle dite « *bulletin vert* » ; lors de la parution du prochain numéro, il aura adopté sa nouvelle apparence : celle d'« Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP ».

Il s'agit ensuite d'un numéro double : il rassemble les articles du numéro 525 et, face à chacun d'eux, une sélection d'*articles miroirs*, parus dans d'anciens numéros du bulletin et qui forment le contenu du numéro 526. Il ne s'agit pas d'un *best of* du BV, la centaine de pages disponibles n'y aurait pas suffi, mais d'une dizaine de textes publiés entre les années 70 et les années 90, qui font écho aux préoccupations et débats d'aujourd'hui.

Cet exercice de mise en lumière d'anciens articles n'a été techniquement rendu possible que grâce au formidable travail de numérisation et d'archivage informatique d'une grande partie des numéros du Bulletin, réalisé depuis plusieurs années par quelques militants de l'association.

En décembre 1910 paraissait le premier numéro du *Bulletin de l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public*. Treize pages présentant les statuts de l'association, les comptes rendus de l'assemblée générale du 30 octobre 1910 et de la séance du comité du 13 novembre de la même année, ainsi que la liste complète des membres de l'association. Page suivante, un extrait de ce premier bulletin...

C'était il y a plus d'un siècle... C'était dans le premier *Bulletin de l'APMEP* !

* Pour le groupe de coordination du bulletin de l'APMEP

L'ordre du jour appelle ensuite le choix des premières questions à mettre à l'étude. M. BLUTEL fait remarquer que plusieurs de ces questions ont été déjà signalées et que parmi les plus importantes on peut mentionner la question de l'allègement des programmes de mathématiques dans les classes de Mathématiques A et B pour les lycées et collèges de garçons et la question de la préparation aux divers baccalauréats dans les établissements secondaires de jeunes filles.

En ce qui concerne les programmes des classes de Mathématiques A et B, M. BLUTEL rappelle que lorsqu'on établit les programmes actuellement en vigueur, on voulut satisfaire à certains desiderata, relativement à la préparation aux Ecoles du Gouvernement. Maintenant, les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes et il serait possible d'obtenir des modifications à ces programmes. Par ailleurs, M. BLUTEL ne croit pas que l'on puisse revenir aux dix heures de mathématiques de l'ancienne classe de Mathématiques Élémentaires, car cela nécessiterait soit l'augmentation du nombre d'heures de classe pour des élèves dont l'emploi du temps est déjà surchargé, soit la réduction du temps consacré à d'autres enseignements. Il ne pense pas qu'aucune de ces solutions ait des chances d'aboutir.

Mme SALOMON rappelle que la préparation aux baccalauréats scientifiques n'est point organisée dans la plupart des établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles qui voient leurs élèves aller chercher cette préparation dans des établissements libres.

Diverses autres questions sont proposées à l'étude de l'Association. Notamment, M. HUMBERT signale la question des cours dictés ; M. DELCOURT voudrait que l'on s'occupât de l'enseignement des mathématiques dans les classes de Philosophie ; il déplore que des élèves de ces classes puissent négliger complètement l'étude des mathématiques. M. BLUTEL fait observer qu'on vient de modifier les programmes. M. GROS signale encore la question de l'enseignement du dessin par les professeurs de mathématiques.

M. GREVY pense que si l'on veut aboutir, il ne faut point aborder simultanément un trop grand nombre de questions, et il lui semble suffisant de mettre à l'étude deux des questions qui viennent d'être signalées.

M. BLUTEL propose à l'Assemblée de mettre à l'étude les deux questions suivantes : Allègement du programme de mathématiques dans les classes de Mathématiques A et B ;

Préparation aux divers baccalauréats dans les établissements d'enseignement secondaire de jeunes filles. Manière de rendre possible cette préparation. Révision des programmes de mathématiques.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.